

Grand angle

Maroc-Madagascar

La feuille de route de la coopération

● Les deux pays ont signé 22 accords de coopération couvrant divers champs d'activité, et ont arrêté les fondements du partenariat pour le développement des secteurs agricole et de pêche.

Lundi à Antananarivo (Madagascar), le roi Mohammed VI, accompagné du prince Moulay Ismail, a présidé la cérémonie de signature des 22 accords de partenariat avec Hery Rajaonarimampianina, le président malgache. Le Royaume du Maroc et la République de Madagascar ont ainsi arrêté les domaines et secteurs d'activité où la mutualisation des moyens et compétences respectives des deux partenaires allaient être mises à profit pour concrétiser un modèle de développement mutuel, bilatéral et durable. «Il s'agit de la première visite du roi à Madagascar. Elle porte ainsi une forte charge symbolique», a déclaré le chef d'État malgache lors d'un point de presse tenu à l'issue de la cérémonie, expliquant que la visite royale «est de nature à raffermir les relations d'amitié existant entre les deux pays et les deux peuples, et promet un avenir fructueux». Et cet avenir, les deux pays comptent le construire ensemble en couvrant autant de domaines que possible. Cela va de la politique à la culture, en passant par l'économie et la finance.

La première batterie d'accords signés concerne la mise en place d'un programme de développement commun en matière agricole et de pêche. Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la pêche, a déclaré à ce propos que la signature de ce partenariat bilatéral devra permettre à la République de Madagascar de bénéficier de l'expérience marocaine concernant le Plan Maroc vert (PMV). L'accord a été signé avec le ministre auprès de la présidence chargé de l'Agriculture et de l'élevage, Rivo Rakotovo. Aussi, la création d'instituts de formation dans les domaines agricole et de la pêche, au même titre que l'échange de données et le renforcement des échanges agricoles, sont autant d'objectifs sectoriels que les deux partenaires se sont fixés. Parallèlement, une convention-cadre de coopération pour la mise en place et le développement de l'assurance agricole à Madagascar a été signée par le président du directoire de la Mutuelle agricole marocaine d'assurance, Hicham Belmrah, et le DG de l'Assurance et réassurances omnibranches, Patrick Andriambahiny, ainsi qu'un mémorandum d'entente



signé par le président du directoire du Crédit agricole, Tariq Sijlmassi, et le DG de l'Union interrégionale des caisses d'épargne et de crédits agricoles mutuels, Serge Rajaonarison. Vient ensuite le volet financier et bancaire. À Madagascar, ce secteur a besoin d'accompagnement pour rendre ses procédés efficaces, et instaurer des bases solides pour construire un modèle bancaire et financier apte à garantir un niveau de

Finance, tourisme, formation, agriculture... les secteurs d'échanges.

performance évolutif. C'est la raison pour laquelle le groupe Banque Centrale Populaire (BCP) s'est investi dans l'accompagnement du secteur bancaire malgache en matière de bancarisation et d'inclusion financière. Dans cet objectif, deux conventions de partenariat ont été signées. La première, signée par le PDG de la BCP, Mohamed Benchaâbou, et le ministre malgache des Finances et du budget, François Marie Maurice Gervais Rakotoarimanana, porte sur la création d'une institution de a feuille micro-finance à Madagascar à laquelle incombera la mission de transférer le savoir-faire de la BCP en la matière. La deuxième, signée avec Ylias Ak-

baraly, président de Sipromad, porte sur la concrétisation d'un partenariat stratégique et d'accompagnement financier du conglomérat malgache Sipromad. Une convention similaire a été signée par le PDG de BMCE Bank Of Africa, Othman Benjelloun, et le PDG d'Attijariwafa bank, Mohamed El Kettani, avec le PDG de la Banque nationale de l'industrie de Madagascar, Alexander Mey. Également, un protocole d'accord a été ratifié par le DG de CFC Authority, Said Ibrahim, et le DG de l'Economic Development Board of Madagascar, Eric Robson Andriamihaja. Dans le volet micro, la présidente de la Confédération Ggénérale des entreprises du Maroc (CGEM), Meriem Bensaleh Chaqroun, et son homologue malgache, Noro Andriamamonjiarison, ont convenu d'un premier cadre de partenariat devant booster les échanges commerciaux et les investissements et autres installations industrielles. Dans le domaine environnemental, un accord relatif à l'exploitation minière et l'enrichissement des minerais a été signé par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Salaheddine Mezouar et le ministre auprès de présidence chargé des Mines et du pétrole, Zafilahy Ying. Dans la même lancée, Salaheddine Mezouar a signé un protocole sur l'établissement de consultations politiques avec son homologue malgache, Atallah Béatrice Jeanine, avec qui il a également convenu d'un projet d'accord portant

sur les domaines de l'Eau et la météorologie. Salaheddine Mezouar a aussi conclu un accord global pour l'Environnement avec Johanita Ndahimananjara, ministre de l'Environnement, de l'écologie et des forêts.

Energies renouvelables, aussi

En matière de fonction publique et de modernisation de l'administration, un partenariat a été conclu avec Jean de Dieu Maharante, ministre de la Fonction publique, de la réforme de l'administration, du Travail et de la loi sociale. S'agissant de la Jeunesse et des sports, Salaheddine Mezouar et Jean Anicet Andiamosarisoa, ministre malgache de tutelle, se sont entendus sur une formule de partenariat bilatéral. Par ailleurs, sur le plan économique, un accord a été signé par Mohamed Boussaïd, ministre de l'Économie et des finances, et François Marie Maurice Gervais Rakotoarimanana, ministre malgache des Finances et du budget, portant sur les voies à adopter pour éviter la double imposition et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Les énergies renouvelables ne sont pas en reste puisque Mustapha Bakkoury, président de MASEN et ministre de l'Énergie et des hydrocarbures, et le général de corps d'armée Herilanto Raveloharison ont décidé de coopérer autour du développement mutuel de ces technologies. Pour le secteur du tourisme, le DG de l'ONMT, Abderrafie Zouiten, et le SG du ministère du Tourisme, Albert Andriantsalama, ont signé un mémorandum d'entente pour la concrétisation d'actions concrètes mutuellement bénéfiques. Enfin, les deux pays ont convenu de la signature du mémorandum d'entente sur le projet de valorisation et de sauvegarde du canal des Pangalanes, signé par le président du directoire de Marchica MED S.A, Said Zarrou, et le ministre auprès de la présidence en charge des Projets présidentiels, de l'aménagement du territoire et de l'équipement, Narson Rafidimanana et le ministre des Transports et de la météorologie, Benjamin Ramarcel Ramanantsoa. ●

PAR MEHDI MOUTTALIB
m.mouttalib@leseco.ma